

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CG 2007 / IV - 32 / 31
Séance du 22 JUIN 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

HUNINGUE/BALE

**FERMETURE DE LA HUNINGERSTRASSE
DEPLACEMENT DE LA RD 107**

VALIDATION DE L'ACCORD-CADRE DU 2 MAI 2007

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports du 22 mai 2007,
- VU l'avis des Commissions réunies du 19 juin 2007

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Valide l'accord-cadre signé le 2 mai 2007 à HUNINGUE au sujet de la fermeture de la Hüningerstrasse à BALE et le déplacement de la RD 107 à HUNINGUE, à savoir :
 - Approuver l'accord-cadre joint au rapport,
 - Approuver le projet de déplacement de la RD 107 à HUNINGUE, tel que décrit ci-dessus,
 - Prendre acte de la désignation du Département en qualité de maître d'ouvrage unique des travaux relatifs à l'opération,
 - Désigner le Directeur de la DRT comme membre du Comité technique de Pilotage prévu à l'accord-cadre,
 - Noter que le groupe NOVARTIS prendra en charge l'ensemble des dépenses induites par ce projet.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER